

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 11-14 octobre 2004

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2004/8-A/2
27 août 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO 10078.1

Accès à l'éducation primaire des filles et des
garçons dans les zones reculées de la
République démocratique populaire lao

Nombre de bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Total	97 100	101 200	105 300	139 500	145 100
Filles	46 400	48 100	50 500	67 400	70 800
Internes	13 900	14 900	16 100	21 400	23 100
Durée du projet	Cinq ans (1er juin 2005–31 mai 2010)				
Coût (dollars E.-U.)					
Coût total des produits alimentaires	12 407 210				
Coût total pour le PAM	22 784 163				

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Asie (ODB): M. A. Banbury

Attaché de liaison principal, ODB: M. K. Sato tel.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Le projet du PAM qui est proposé vise à faire face à l'insécurité alimentaire des ménages et au faible niveau d'éducation qui limitent les possibilités de développement, notamment pour les filles, dans les populations rurales de République démocratique populaire lao. Il ciblera les régions exposées à l'insécurité alimentaire caractérisées par de faibles taux de scolarisation, afin de faciliter l'accès à l'éducation primaire, essentiellement pour les filles, par le biais d'activités d'aide alimentaire visant à accroître les inscriptions et la fréquentation dans les écoles primaires et à améliorer la capacité d'apprentissage des enfants. Ce projet est conforme à la priorité stratégique 4 du PAM, contribue aux objectifs de développement du Millénaire et représente une composante importante de la stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté mise en place par le gouvernement. Des partenariats avec l'Organisation mondiale de la santé dans le domaine du déparasitage et avec la Banque mondiale pour l'évaluation de l'impact, ainsi qu'un appui ciblé du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, permettront de renforcer l'impact de ce projet.

L'aide alimentaire prendra trois formes: i) une collation en milieu de matinée pour tous les élèves des écoles primaires participant au projet; ii) des rations à emporter destinées aux filles afin de compenser les parents pour la perte de temps de travail pour les tâches ménagères; et iii) des rations alimentaires pour les internes "irréguliers" afin de compléter la nourriture apportée de la maison et d'encourager les familles à continuer d'envoyer leurs enfants à l'école loin du foyer familial. Ce projet couvrira au maximum 1 200 écoles primaires dans trois provinces éloignées du nord du pays. Le Ministère de l'éducation sera la principale administration chargée de l'exécution du programme d'alimentation scolaire.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil approuve le projet de développement République démocratique populaire lao 10078.1, "Accès à l'éducation primaire des filles et des garçons dans les zones reculées de République démocratique populaire lao" (WFP/EB.3/2004/8-A/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

1. La République démocratique populaire lao (RDP lao) est un pays montagneux sans accès à la mer dont de nombreuses régions sont inaccessibles par la route. La plupart des 5,5 millions d'habitants vivent en milieu rural et pratiquent l'agriculture de subsistance. La population est jeune, la moitié au moins est âgée de moins de 18 ans, et s'accroît à un rythme annuel de 2,8 pour cent. Elle est composée d'ethnies diverses et l'on y recense 49 groupes ethniques distincts ainsi que 100 langues différentes. La RDP lao, l'un des pays les plus pauvres de la planète, est classée parmi les pays les moins avancés et à déficit vivrier; le produit intérieur brut par habitant s'élève à 333 dollars E.-U. et l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) place la RDP lao au 135ème rang sur 175 pays étudiés¹.
2. Un tiers des ménages a actuellement une alimentation insuffisante². Les problèmes nutritionnels largement répandus témoignent de l'ampleur de l'insécurité alimentaire. Les taux de retard de croissance et de dénutrition sont parmi les plus élevés de l'Asie du Sud-Est: 40 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans présentent une insuffisance pondérale, 15 pour cent d'entre eux souffrent d'émaciation modérée ou grave et 41 pour cent d'un retard de croissance³. Les carences en micronutriments comme le fer, l'iode et la vitamine A constituent un problème de santé publique majeur⁴. La mortalité maternelle atteint 530 décès pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans 107 pour 1 000, taux qui se situent parmi les plus élevés au monde⁵. Le VIH/SIDA n'est pas encore considéré comme un problème, notamment du point de vue de son impact sur la nutrition, mais le taux de contamination chez les adultes est de 0,06 pour cent et il est en progression⁶.
3. L'éducation, comme les autres services publics, souffre d'un manque chronique de ressources financières et humaines. Les fonds alloués au secteur social, qui n'ont cessé d'augmenter jusqu'à la crise économique de 1997, connaissent actuellement une progression lente. Une grande partie des dépenses publiques est consacrée aux dépenses en capital, au détriment des charges récurrentes. Le budget récurrent du gouvernement pour l'éducation représentait 10,9 pour cent des dépenses publiques en 2000/2001, proportion nettement inférieure à celle des pays voisins, avec des écarts considérables d'une province à l'autre.
4. Les enfants pauvres vivant en milieu rural sont peu encouragés à étudier et doivent s'acquitter de nombreuses tâches ménagères, notamment les filles, qui s'occupent de leurs jeunes frères et sœurs et travaillent dans les champs. Les filles se marient également tôt, ce qui entrave encore leur scolarisation. Envoyer les enfants à l'école, surtout les filles, représente un coût élevé pour les ménages pauvres où l'instruction ne reçoit pas la priorité. Les travaux ménagers et les difficultés liées à la pauvreté sont les principales raisons pour

¹ Indice de développement humain du PNUD, 2003.

² Fiche de la Banque mondiale par pays, avril 2003.

³ Ministère de la santé (2001) Enquête nationale de santé (projet); Kaufmann, S. 1997. *Nutrition Survey—Muang Sing and Nalae, Luang Namtha Province*; FAO, 1995. *Diagnosis of the Nutrition Situation and Food Consumption in Lao PDR*.

⁴ OMS, 2004.

⁵ Enquête nationale de santé reproductive (2001), RDP lao.

⁶ Rapport sur les objectifs de développement du Millénaire, 2003.



lesquelles les parents ne scolarisent pas leurs enfants⁷. Les enseignants et les parents ont estimé que la faim ressentie pendant la journée constituait le principal obstacle à l'apprentissage.

5. Les taux d'inscription et de fréquentation dans le primaire sont extrêmement faibles: le taux d'inscription net⁸ dans les écoles primaires n'était que de 82,5 pour cent pour l'ensemble du pays (78,8 pour cent pour les filles) en 2003. Ces données dissimulent toutefois des disparités régionales importantes, et seulement 50 pour cent des élèves achèvent le cycle d'études primaires⁹. Dans les zones rurales, surtout dans les régions pauvres isolées, le taux d'inscription net est bas, tout comme le taux d'achèvement du cycle d'études. Les filles sont sous-représentées à tous les niveaux de l'enseignement. À l'échelle nationale, la proportion de filles scolarisées par rapport aux garçons était en 2002 de 84/100 dans le primaire; le taux d'inscription des filles est encore plus bas dans les zones rurales pauvres, et dans certains groupes ethniques, ce taux peut tomber à 8 pour cent seulement. Parmi les filles peu nombreuses de ces régions qui sont inscrites à l'école primaire, beaucoup abandonnent l'école après la première ou la deuxième année d'enseignement et ne reviennent jamais. En conséquence, seulement 51,2 pour cent de la population adulte du pays —60 pour cent des hommes et 45 pour cent des femmes— possèdent des rudiments de lecture et d'écriture¹⁰.
6. De nombreux enfants vivent trop loin de l'école et doivent faire le trajet tous les jours ou trouver une formule de pension; 15 pour cent des villages sont privés d'écoles primaires et la plupart d'entre eux n'ont pas d'école offrant un cycle primaire (cinq ans) complet¹¹. La situation dans les régions rurales les plus pauvres est particulièrement inquiétante: 90 pour cent des écoles situées dans les districts les plus défavorisés n'offrent pas un cycle d'enseignement primaire complet. De nombreux enfants sont donc scolarisés en tant qu'internes, parfois dès la première année, et plus souvent à partir de la troisième année. Étant donné le nombre limité d'internats publics, les parents doivent le plus souvent organiser et financer un mode de logement "informel", en envoyant leurs enfants chez des parents ou chez l'habitant ou dans des huttes dortoirs construites par les villageois. Les enfants se nourrissent de riz qu'ils apportent de la maison et grappillent ce qu'ils peuvent aux alentours, y compris le bois de feu pour la cuisine.
7. La situation alimentaire des enfants pauvres est inquiétante. La plupart des enfants des régions reculées vivent dans des familles pauvres exposées à l'insécurité alimentaire. Ils souffrent de malnutrition, de retard de croissance et d'insuffisance pondérale. Cela n'a rien de surprenant puisque le riz représente 85 pour cent de la consommation alimentaire. Les enfants mangent le matin les restes de riz de la veille, parfois accompagnés de garnitures simples, et nombre d'entre eux doivent parcourir de longues distances à pied pour arriver à l'école. Six à huit heures peuvent s'écouler entre le petit-déjeuner et le repas suivant, de sorte que les enfants aux prises avec la faim n'ont pas d'énergie pour se concentrer sur leurs études.

⁷ Enquête de base du PAM, 2001.

⁸ Ce taux correspond au pourcentage d'enfants d'âge scolaire inscrits dans les écoles primaires par rapport à la population totale d'enfants de cette tranche d'âge.

⁹ Gouvernement de la RDP lao. Stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté, 2004.

¹⁰ Enquête nationale sur l'alphabétisation en RDP lao, 2001.

¹¹ Gouvernement de la RDP lao. Stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté, 2004.



AIDE ANTERIEURE DU PAM

8. Le programme d'alimentation scolaire a été lancé en 2002 pour une période initiale de trois années scolaires allant jusqu'à la fin du mois de mai 2005. Le volume de produits alimentaires prévu était de 7 306 tonnes en faveur de 57 000 écoliers, dont 45 pour cent de filles, dans 664 écoles primaires réparties dans 12 districts de trois provinces du Nord. Le programme était complété par une opération de déparasitage financée séparément et couvrant tous les écoliers.
9. Les rapports de suivi, les évaluations menées dans le cadre du projet et les statistiques fournies par le Ministère de l'éducation font ressortir des effets positifs rapides sur les inscriptions scolaires: en une année, le taux d'inscription net dans le primaire a augmenté de manière significative dans les trois provinces ciblées, progressant de 11,2 pour cent dans la province de Oudomxay, 9,1 pour cent dans celle de Luang Namtha et 9,5 pour cent dans celle de Phongsaly. L'augmentation moyenne pour l'ensemble du pays a été de 3,1 pour cent (de 80 pour cent à 82,5 pour cent)¹². Le projet a eu un impact particulier sur les filles puisque le nombre de filles inscrites a dépassé celui des garçons. Les enseignants ont confirmé que la nourriture distribuée a permis aux enfants de ne plus souffrir de la faim pendant les cours.
10. Le Ministère de l'éducation, qui est la principale administration chargée de l'exécution du programme d'alimentation scolaire, considère ce programme comme une importante composante de la stratégie nationale de croissance et d'éradication de la pauvreté, et a demandé au PAM de le prolonger. Conformément à cette stratégie, renforcer l'accès équitable à l'éducation de base, est l'une des priorités d'investissement du gouvernement.

OBJECTIFS DU PROJET ET RESULTATS ESCOMPTES

11. L'objectif à long terme du projet est d'améliorer l'accès à l'éducation primaire, notamment pour les filles (voir annexe III). Une composante axée sur la santé et le déparasitage mise en oeuvre en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Ministère de la santé, ainsi qu'une composante axée sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement exécutée en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) compléteront le projet dans le cadre d'accords distincts.
12. L'objectif est conforme à la priorité stratégique 4 du PAM: "Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle", et répond au deuxième objectif de développement du Millénaire: "Assurer l'éducation primaire pour tous" et au troisième objectif: "Promouvoir l'égalité des sexes". Il cadre avec le premier objectif (réduire la pauvreté), le deuxième objectif (satisfaire les besoins de base) et le quatrième objectif (droits de l'homme, égalité des sexes et bonne gouvernance) du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la RDP lao. La réalisation de l'objectif à long terme présentera les aspects suivants:
 - augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide;
 - réduction de l'inégalité entre les sexes dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide;

¹² Statistiques du Ministère de l'éducation.



- amélioration de la faculté de concentration et d'apprentissage des enfants; et
 - progression de la fréquentation scolaire.
13. Ces résultats seront mesurés à l'aide des indicateurs suivants:
- nombre de garçons et de filles dans les écoles primaires recevant chaque jour une collation (mélange maïs-soja) en milieu de matinée;
 - nombre de filles recevant chaque mois la ration à emporter à laquelle ils ont droit; et
 - nombre de garçons et de filles internes "irréguliers" recevant la ration alimentaire mensuelle à laquelle ils ont droit.

ROLE ET MODALITES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

14. Le PAM fournira des vivres aux écoles primaires afin d'encourager les parents à inscrire leurs enfants et à les maintenir à l'école, principalement les filles, et fournira un complément alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire. Tout comme pour la phase précédente du projet, l'aide alimentaire prendra trois formes: une collation en milieu de matinée, une ration à emporter pour les filles et une ration pour les internes "irréguliers".
15. Une **collation en milieu de matinée** constituée d'aliments mélangés enrichis comme le mélange maïs-soja, auquel du sucre sera souvent ajouté, sera distribuée sur place à tous les élèves des écoles participant au projet. Cette collation incitera les enfants à venir régulièrement en classe pendant toute l'année et améliorera leur capacité de concentration. Chaque écolier aura droit à une ration quotidienne de 100 grammes de mélange maïs-soja enrichi et 12,5 grammes de sucre pendant une année scolaire complète de 166 jours. L'enrichissement du mélange maïs-soja permettra de combler les carences en micronutriments fréquentes, notamment en fer, en iode et en vitamine A, et de favoriser la croissance physique ainsi que le développement mental des enfants (voir tableau 1).
16. Les villageois recevront une formation pour cuisiner le mélange maïs-soja de plusieurs manières et seront encouragés à enrichir ce mélange avec des bananes, des noix de coco ou des potirons cultivés sur place. Ils se chargeront à tour de rôle et bénévolement de la préparation du mélange. Le mélange maïs-soja provient généralement de contributions en nature et le sucre peut être acheté dans la région.



**TABLEAU 1: VALEUR NUTRITIVE DE LA COLLATION
DE MILIEU DE MATINÉE**

Valeur nutritive	Apport quotidien recommandé par le PAM (g)	Collation proposée: 100 g mélange maïs-soja 12,5 g sucre	%
Calories (kcal)	600–900	426	47–71
Protéines (g)	16–24	17,2	72–108
Lipides (g)	7–11	6,9	63–99
Calcium (mg)	700	831	119
Fer (mg)	18	18	100
Iode (mcg)	100	57	57
Vitamine A (mcg)	500	500	100
Thiamine (mg)	0,9	0,53	59
Riboflavine (mg)	0,9	0,48	53
Niacine (mg)	12	6,2	52
Vitamine C (mg)	35	40	114

17. Les **rations à emporter destinées aux filles** comprendront i) 425 grammes de poisson en boîte nourrissant distribué aux ménages une fois par mois pendant les neuf mois de l'année scolaire, et ii) une ration de riz fournie pendant les périodes de pénurie alimentaire (période de soudure) au début et à la fin de l'année scolaire, à savoir 15 kilogrammes au moment de l'inscription et 30 kilogrammes en mai afin de maintenir l'assiduité des enfants. La ration à emporter servira à compenser les parents pour la perte de la main-d'œuvre familiale que constituent les filles, perte qui explique le faible taux de scolarisation des filles dans les zones pauvres. Des sacs de riz et des boîtes de poisson de petites tailles conviennent mieux.
18. Les **rations destinées aux internes irréguliers** composées de riz, de poisson en boîte et de sel iodé seront distribuées une fois par mois. La ration (4 kilogrammes de riz, 850 grammes de conserves de poisson et 80 grammes de sel iodé en petits sachets) sera distribuée pendant les neuf mois de l'année scolaire. Elle complétera la nourriture apportée de la maison et encouragera les familles, surtout les plus défavorisées, à continuer d'envoyer leurs enfants dans des écoles situées assez loin du foyer familial. Il est possible de se procurer le sel iodé localement dans une usine bénéficiant de l'aide de l'UNICEF.
19. La quantité totale de produits alimentaires requise pour les cinq années du projet est de 29 000 tonnes: 48 pour cent seront distribués aux filles sous forme de rations à emporter, 38 pour cent seront distribués aux élèves sous forme de collations en milieu de matinée et 14 pour cent seront destinés aux internes "irréguliers". Le tableau 2 indique en détail les besoins en vivres pour chaque année du projet.



TABEAU 2: RÉCAPITULATIF DES PRODUITS ALIMENTAIRES PAR ANNÉE									
Année du projet	Bénéficiaires			Produits alimentaires (tonnes)					
	Total	Filles	Internes	Riz	Mélange maïs-soja	Sucre	Poisson	Sel	Total
Année 1	97 100	46 400	13 900	2 588	1 612	201	284	10	4 695
Année 2	101 200	48 100	14 900	2 701	1 680	210	298	11	4 900
Année 3	105 300	50 500	16 100	2 852	1 748	218	316	12	5 146
Année 4	139 500	67 400	21 400	3 803	2 316	289	422	15	6 845
Année 5	145 100	70 800	23 100	4 018	2 409	301	448	17	7 193
Total (tonnes)				15 962	9 765	1 219	1 768	65	28 779

STRATEGIE DU PROJET

Ciblage géographique

20. Le projet sera mis en œuvre dans tous les districts des provinces du nord de Luang Namtha, Oudomxay et Phongsaly de sorte que le projet actuel sera élargi à sept districts supplémentaires. Les districts couverts dans le cadre de la phase actuelle ont été choisis en raison i) de la grande vulnérabilité des ménages, ii) des bas taux d'inscription dans les écoles primaires et iii) de la faible proportion de filles scolarisées. La présence d'autres partenaires pouvant apporter un appui complémentaire dans le domaine de l'éducation a constitué un autre critère de sélection. Ces critères seront appliqués pour un nouvel élargissement à d'autres provinces qui sera envisagé au bout de deux ans, en fonction des résultats que la gestion du projet aura permis d'obtenir et des disponibilités de ressources alimentaires et non alimentaires.

Coordination nationale

21. Le Ministère de l'éducation sera la principale administration chargée de l'exécution du programme d'alimentation scolaire. Il mettra en place un comité directeur du projet qui aura pour tâche de coordonner le travail des institutions et des partenaires participant au projet, de passer en revue les résultats et de donner des orientations sur les politiques et la stratégie. Ce comité sera présidé par le Ministère de l'éducation et constitué de représentants du Ministère de la santé, du Comité de planification et de coordination, du PAM et des gouverneurs des provinces. Les donateurs associés comme l'OMS, l'UNICEF et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) prendront part aux réunions du comité directeur, qui se tiendront au moins une fois par année scolaire.

Mise en oeuvre

22. Un plan d'opérations définissant les rôles et les responsabilités sera signé par le Ministère de l'éducation et le PAM. Des mémorandums d'accord déterminant les fonctions et les responsabilités incombant à toutes les parties prenantes ainsi que le montant des ressources à mobiliser sera signé avec l'ensemble des districts qui bénéficieront de l'aide, conformément à la politique de décentralisation du gouvernement.



23. **À l'échelon national.** Une unité nationale d'exécution sera mise en place et chargée de la gestion de l'ensemble du projet et de la coordination entre les services du Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé et les donateurs comme l'OMS et l'UNICEF.
24. **À l'échelon provincial.** Des conseils provinciaux de gestion de l'alimentation scolaire constitués de représentants du Ministère de l'éducation et du Ministère de la santé, de l'Union des femmes lao (UFL) et de l'Union de la jeunesse (UJ) seront nommés dans toutes les provinces. Les conseils seront chargés de coordonner l'aide du gouvernement et des donateurs, de superviser et d'appuyer les activités menées dans les districts, de regrouper et certifier les demandes de crédits publics émanant des conseils de gestion des districts. Ils pourront faire partie d'un cadre d'action mis en place à l'échelle de la province pour rationaliser les initiatives et les projets dans le domaine de l'éducation. Des réunions présidées par les gouverneurs des provinces ou leurs adjoints auront lieu régulièrement pour faire le bilan du projet; des représentants du PAM, du Ministère de l'éducation, du Ministère de la santé et des organismes donateurs œuvrant dans la zone du projet dans les domaines de l'éducation et de la santé participeront à ces réunions.
25. **À l'échelon du district.** Des conseils de district chargés de la gestion de l'alimentation scolaire et composés de représentants du Ministère de l'éducation, du Ministère de la santé, de l'UFL et de l'UJ seront nommés dans tous les districts afin de superviser l'exécution du projet dans les écoles, former le personnel scolaire et les membres des communautés, et effectuer régulièrement des visites de suivi. Ces conseils se réuniront une fois par mois sous la présidence du gouverneur du district.
26. **À l'échelon du village.** Un engagement fort des communautés est indispensable à la réussite du projet. La mise en place de comités chargés de l'alimentation scolaire constituera une condition préalable à remplir avant d'associer toute école au projet. Ces comités se composent habituellement de chefs de villages, de responsables de l'UFL et de l'UJ, de directeurs d'école et d'enseignants, d'associations de parents d'élèves, de villageois et d'anciens des villages. La création de comités constitués pour moitié de femmes sera vivement encouragée. Les comités seront chargés de l'exécution du projet, y compris de la construction et de l'entretien des locaux d'entreposage de produits, du transport des produits depuis le point de distribution finale (PDF) jusqu'à l'école, de l'approvisionnement en eau et en bois de feu, de la préparation et de la distribution de la nourriture, ainsi que de la collecte des données de suivi.

Renforcement des capacités

27. Des programmes de formation à l'intention des fonctionnaires nationaux seront menés avant le lancement du projet, surtout dans les nouveaux districts couverts par le projet. Des cours de remise à niveau seront dispensés si nécessaire afin de permettre aux fonctionnaires du gouvernement d'administrer et de suivre pleinement le projet. Les fonctionnaires ayant participé à ces cours assureront la formation et le suivi des communautés au moyen d'une formation sur le terrain pendant les visites de suivi.
28. Le PAM suivra le projet par l'intermédiaire de son personnel de terrain basé dans trois bureaux de province. Un contrôleur de l'aide alimentaire sera nommé dans chaque district. Le personnel des bureaux de terrain du PAM orientera les fonctionnaires gouvernementaux et leur viendra en aide pour effectuer quotidiennement les contrôles, le suivi et la gestion des vivres, et participera au renforcement des capacités des comités gouvernementaux et villageois pour la mise en œuvre du projet.



29. Un "spécialiste de l'exécution" du projet d'alimentation scolaire sera nommé dans chaque village, de préférence une mère disposant de suffisamment de temps pour accomplir cette tâche et en mesure d'assurer la poursuite de la formation au sein de la communauté. Cette tâche revêt une importance particulière en raison du taux de renouvellement élevé des enseignants dans les villages. Le "spécialiste" devra être en mesure d'expliquer le projet aux nouveaux enseignants, aux chefs de village et aux représentants des organisations.

Dispositif logistique

30. Les produits importés seront transportés principalement par route jusqu'à un point de transbordement à Vientiane, puis acheminés jusqu'à des points de livraison avancés (PLA) dans chaque province; ils seront ensuite transportés par route ou par voie fluviale en septembre à la rentrée scolaire et en janvier jusqu'aux PDF dans les villages ciblés. Pour les villages qui ne sont pas accessibles par ces moyens de transport, il sera nécessaire d'aller chercher les produits au PDF le plus proche, qui se trouvera à une journée de marche au maximum.
31. Le Ministère de l'éducation sera chargé de régler les formalités d'importation et d'assurer la gestion des entrepôts au point de transbordement de Vientiane et aux PLA. Les communautés construiront des locaux pour entreposer les vivres dans les villages, construction pour laquelle le PAM fournira des tôles métalliques et des clous. Le PAM assurera régulièrement des cours de formation à la gestion des entrepôts et des stocks, y compris la prévention des pertes.

Transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM)

32. Le PAM assumera la responsabilité du transport des articles alimentaires et non alimentaires du point de départ aux PDF. Le taux TTEM est estimé à 158 dollars, soit 49 dollars pour le transport terrestre et 109 dollars pour le transport intérieur, l'entreposage et la manutention (TIEM). Le PAM prendra également en charge les dépenses encourues par les villageois pour le transport des vivres depuis les PDF, principalement les frais de carburant et de location de véhicules.

Stratégie de retrait

33. Après la période initiale d'institutionnalisation du projet, le PAM donnera progressivement plus de responsabilités au gouvernement à tous les niveaux. En consultation avec le gouvernement, il poursuivra les travaux d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité afin de surveiller les indicateurs socioéconomiques et les indicateurs de sécurité alimentaire, y compris la situation de l'éducation dans les zones ciblées, pour évaluer la mesure dans laquelle les critères fixés seront appliqués.

BENEFICIAIRES ET AVANTAGES

34. Toutes les écoles primaires d'un district ciblé pourront bénéficier du programme d'alimentation scolaire. Les communautés seront informées des objectifs du projet et des critères requis pour y participer. Si les communautés décident de participer, le personnel chargé du projet s'assurera de leur détermination et prendront officiellement contact avec les comités chargés de l'alimentation scolaire.



35. Le projet couvrira environ 1 200 écoles, à savoir les 700 écoles recevant actuellement une aide auxquelles s'ajouteront 500 écoles supplémentaires des nouveaux districts. Quelque 145 100 écoliers, estimation établie à partir de l'évolution de la scolarisation constatée au cours de la première phase, recevront une aide. Le pourcentage de filles devrait atteindre 49 pour cent et le pourcentage d'internes irréguliers 16 pour cent.

Effets escomptés du projet sur les femmes

36. L'un des objectifs majeurs du projet est d'aider les filles des zones pauvres isolées en leur offrant une ration à emporter. Ces rations ont déjà permis d'accroître les inscriptions de filles, en particulier dans les régions où la proportion de filles inscrites par rapport aux garçons est plus faible. Ces rations confèrent aux filles un statut social plus élevé et donnent à leur éducation une valeur économique, ce qui semble être accepté par les parents comme une compensation pour la perte de cette main-d'œuvre familiale. Les filles recevront 71 pour cent de l'ensemble des rations distribuées dans le cadre du projet. Ce pourcentage devrait augmenter pendant l'exécution à mesure que la proportion de filles et d'internes "irréguliers" progressera¹³.
37. Le rôle de l'UFL dans les villages et les districts est renforcé par le projet grâce à l'attribution de responsabilités bien définies¹⁴. L'UFL organise et encadre la préparation des collations. Les représentants dans les districts seront formés afin d'assurer la formation dans les villages. L'UFL s'est déclaré disposée à jouer un rôle plus actif et a fait savoir qu'elle était prête à soutenir le personnel scolaire pour l'encadrement dans les écoles. L'UFL et l'UJL contribueront à promouvoir les valeurs du PAM et la politique du Ministère de l'éducation concernant la problématique hommes-femmes, et à faire comprendre aux villageois les raisons de la distribution des rations à emporter pour encourager les filles à rejoindre les bancs de l'école.
38. Les femmes participent activement au projet à l'échelle des villages puisqu'elles cuisinent le mélange maïs-soja. Elles travaillent à tour de rôle bénévolement à la cuisine ou perçoivent une rétribution des villageois dans les zones pratiquant des cultures commerciales.

APPUI AU PROJET ET PARTENARIATS

39. Le projet mise sur les partenariats avec les autres donateurs dans les domaines de l'éducation et de la santé, et il a été conçu de façon à compléter les interventions d'autres organisations et à en tirer lui-même profit. Les écoles ciblées seront situées dans des districts où d'autres partenaires sont actifs. Les donateurs dans le domaine de l'éducation ont participé à l'élaboration et à l'examen préalable du projet; des représentants de l'OMS, de l'UNICEF et de l'AusAID ont pris part à la mission. En conséquence, les futurs programmes de ces trois organismes viendront compléter et renforcer l'enseignement primaire dispensé aux enfants bénéficiant de l'aide de ce projet. Les ressources apportées par ces donateurs serviront à améliorer la santé, offrir de meilleures installations et améliorer la qualité de l'enseignement par le biais de la formation des enseignants, de matériel pédagogique et d'une action visant à améliorer la gestion des établissements

¹³ À ce jour, environ 45 pour cent des collations, 100 pour cent des rations à emporter et 38 pour cent des rations destinées aux internes irréguliers sont distribuées à des filles.

¹⁴ L'UFL est traditionnellement chargée d'arranger et de préparer les cérémonies religieuses et culturelles dans les villages.



d'enseignement, principalement dans les zones pauvres. Ces activités s'inscriront dans le cadre des projets en cours décrits aux paragraphes 40–42 ci-après.

40. Le projet d'**Amélioration de la qualité de l'éducation de base, principalement pour les filles** soutenu par l'UNICEF est axé sur la qualité de l'enseignement et le renforcement des capacités des responsables de l'enseignement au niveau des provinces et des districts. Le projet d'**Assainissement et d'éducation à l'hygiène** dans les écoles vise à améliorer la santé des écoliers et à promouvoir de meilleures habitudes d'hygiène en mettant à disposition de l'eau et des installations sanitaires. L'UNICEF fournira du matériel de cuisine aux écoles. Un mémorandum d'accord s'inscrivant dans le cadre des "enveloppes d'interventions minimales" sera signé par les deux organisations après approbation du projet du PAM.
41. Le **Ministère de la santé**, l'OMS et le PAM ont adopté une formule de collaboration pour **une composante concernant les traitements antihelminthiques** qui sera financée par l'OMS et permettra de distribuer des cachets vermifuges aux enfants des villages ciblés, d'organiser des analyses de selles pour l'évaluation des résultats, et de former les villageois et les agents du gouvernement. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre les helminthes qui est définie dans le mémorandum signé par le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé.
42. Il existe également d'autres programmes complémentaires de donateurs: le projet dans le secteur de l'éducation de base de la **Commission européenne**, le programme de développement de l'éducation secondaire de la **Banque mondiale**, le projet d'appui à l'éducation de base du **Gouvernement français**, le projet d'éducation de base du **Service chrétien mondial** et le projet de développement rural intégré **lao-américain**. La plupart de ces projets sont axés sur les filles des minorités ethniques et visent à améliorer l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement primaire et la gestion des établissements d'enseignement. Le présent projet tirera largement profit de l'expérience acquise dans le cadre du projet d'éducation de base en faveur des filles, appuyé par la **Banque asiatique de développement et l'AusAID**, qui aura pris fin d'ici le lancement du projet lui-même.

SUIVI ET EVALUATION

Suivi

43. Le suivi sera assuré conformément à la matrice exposée dans le cadre logique (voir annexe III). Les indicateurs servant à mesurer la réalisation des résultats escomptés seront choisis conformément aux indicateurs d'alimentation scolaire normalisés définis dans la priorité stratégique 4 du PAM qui seront complétés par d'autres indicateurs adaptés à la situation de la RDP lao. Les résultats de l'enquête normalisée sur l'alimentation scolaire du PAM seront incorporés dans les données recueillies chaque année. Les indicateurs pourront être modifiés suivant les résultats des recherches menées conjointement par le PAM et la Banque mondiale.
44. Les agents du gouvernement et du PAM suivront la distribution des vivres jusqu'aux PDF et jusqu'aux bénéficiaires. Tous les membres des conseils de gestion des districts et le PAM effectueront régulièrement des visites de suivi dans les écoles en utilisant des questionnaires de suivi préétablis. Les rapports de suivi quotidiens seront étudiés à l'échelon du district en vue de prendre de nouvelles mesures, mais les informations sur les réalisations et les effets directs fournies par les indicateurs d'alimentation scolaire seront conservées dans une base de données et analysées par le PAM. Les contrôleurs de l'aide alimentaire du PAM dresseront des rapports de situation mensuels, et des rapports



d'exécution intérimaires élaborés à l'issue des réunions des comités chargés de l'alimentation scolaire, seront présentés aux réunions qui se tiendront au niveau des districts et des provinces.

Évaluation

45. La Banque mondiale et le PAM sont convenus de mener une étude conjointe sur l'alimentation scolaire en RDP lao. Une proposition d'évaluation de l'impact du projet est en préparation. Elle aura pour objectif i) d'évaluer l'impact sur l'éducation et la santé du programme d'alimentation scolaire et des trois formes d'aide alimentaire, et ii) d'aider le gouvernement à améliorer ses capacités d'analyse et de suivi de l'impact. Les résultats seront utilisés pour perfectionner la stratégie appliquée et faciliter la prise de décisions concernant l'élargissement éventuel du projet. L'impact du projet sera également évalué à son achèvement grâce aux indicateurs définis dans le cadre logique et l'enquête de base, et aux résultats des recherches.

FAISABILITE ET EFFET DURABLE DU PROJET

Faisabilité technique et viabilité sociale

46. Les résultats obtenus lors de la première phase du programme d'alimentation scolaire confirment que le gouvernement possède les compétences techniques requises pour mettre en œuvre les activités du projet. Les dispositifs de contrôle nécessaires sont en place et seront renforcés par la participation de l'UFL et l'UJ afin de couvrir toutes les questions en matière d'alimentation scolaire. Les fonctionnaires du gouvernement ont fait leurs preuves et manifesté leur volonté de gérer le projet avec l'appui du PAM.
47. On constate une participation active au programme d'alimentation scolaire dans les villages: de nombreux villageois construisent leurs écoles et recrutent leurs enseignants eux-mêmes et la communauté aide ces derniers en leur offrant une rétribution, un logement, du riz et parfois de la terre à cultiver. Le projet a également été conçu de manière à comporter un dispositif d'auto-ciblage permettant aux communautés de décider si elles souhaitent ou non s'engager à participer aux activités.

Risques

48. Le principal risque serait que le gouvernement se trouve dans l'incapacité d'allouer en temps voulu les fonds nécessaires à l'exécution du projet et, en conséquence, d'affecter des fonctionnaires gouvernementaux en nombre suffisant et de respecter ses engagements financiers. On devrait pouvoir réduire ce risque en approuvant un projet à plus long terme qui laisse aux divers services du gouvernement suffisamment de temps pour autoriser le déblocage des fonds. Il est également à craindre qu'une augmentation sensible du nombre d'élèves inscrits ne compromette encore la capacité du gouvernement d'assurer convenablement les services d'éducation. Le gouvernement pourrait ne plus être en mesure de recruter des enseignants en nombre suffisant ou de fournir assez de matériel pédagogique aux écoliers supplémentaires, et la qualité de l'enseignement s'en ressentirait. Ce risque pourrait être en partie atténué grâce aux partenariats étroits établis avec les partenaires qui apporteront ainsi un appui complémentaire afin d'améliorer la qualité des bases de l'enseignement dans les écoles ciblées, par exemple la formation et le recrutement des enseignants.



49. L'hygiène et l'assainissement posent un problème lorsqu'il n'y a aucune source d'eau à proximité des écoles, notamment pour le lavage des mains et le nettoyage des ustensiles. Ce risque sera prévenu grâce à des partenariats avec les donateurs visant à améliorer la qualité de l'eau et les installations sanitaires dans de nombreuses écoles couvertes par le projet.

Environnement

50. La préparation des collations distribuées dans les écoles exigera un approvisionnement supplémentaire en eau et en combustible, généralement du bois fourni par la communauté. La plupart des villages étant situés à proximité de forêts et la densité de la population étant faible, l'impact sur l'environnement, notamment sur les forêts et les ressources en eau, sera faible. Dans les régions plus peuplées où l'accès au bois de feu est limité, le PAM fournira aux écoles des fourneaux à haut rendement énergétique.

EFFETS DISSUASIFS, PERTURBATION DES MARCHÉS ET DEPENDANCE

51. Les collations servies sur place et les rations alimentaires distribuées aux internes "irréguliers" visent à compléter le régime alimentaire des écoliers afin d'améliorer leur consommation quotidienne à l'école. Aucune perturbation des marchés n'est envisagée car la RDP lao fait partie des pays à déficit vivrier et les régions ciblées sont des zones déficitaires en vivres où les marchés locaux sont peu nombreux, voire inexistants. La ration de riz à emporter prévue pour les filles sera fournie pendant les périodes de pénurie de riz. Deux principes importants ont donc été pris en compte lors de la conception de ce projet: i) la distribution de produits qui ne sont habituellement pas cultivés ou achetés et ont une valeur nutritionnelle élevée, comme le poisson en boîte, et ii) distribuer le riz, aliment de base de la population, en fonction des pénuries saisonnières.

COORDINATION ET CONSULTATION

52. Le programme d'alimentation scolaire a été élaboré à la demande du Service de l'enseignement général du Ministère de l'éducation. La préparation du descriptif du projet a comporté des consultations avec d'autres bureaux du PAM, des bureaux locaux des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et des ministères du pays.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

53. Le Directeur exécutif recommande au Conseil d'administration d'approuver le présent projet de développement, qui nécessite 28 800 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 22,8 millions de dollars, le coût des produits alimentaires s'élevant à 12,5 millions de dollars, afin de venir en aide à un nombre maximum de 145 100 écoliers du cycle primaire pendant cinq années scolaires.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Riz	15 962	275	4 389 550
– Mélange maïs-soja	9 765	324	3 163 860
– Sucre	1 219	350	426 650
– Poisson en boîte	1 768	2 500	4 420 000
– Sel iodé	65	110	7 150
Total, produits	28 779		12 407 210
Transport extérieur		55,30	1 591 530
Transport terrestre		158,18	4 552 081
Autres coûts opérationnels directs		24,21	696 664
Total, coûts opérationnels directs			19 247 485
B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs		71,10	2 046 125
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent du total des coûts directs)			
			1 490 553
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			22 784 163
¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits peut varier en fonction de la disponibilité des produits.			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel	
Personnel international	870 625
Personnel national des services généraux	767 500
Heures supplémentaires	10 000
Volontaires des Nations Unies	180 000
Voyages officiels du personnel	45 000
Formation et perfectionnement du personnel	20 000
Total partiel	1 893 125
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location de locaux	10 000
Fournitures de bureau	5 900
Communication et services TI	24 000
Réparation et entretien du matériel	9 100
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	24 000
Autres dépenses de bureau	18 000
Services des organisations des Nations Unies	6 000
Total partiel	97 000
Équipement et autres coûts fixes	
Véhicules	30 000
Mobilier, outils et matériel	9 000
Matériel TC/TI	17 000
Total partiel	56 000
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 046 125





ANNEXE III: CADRE LOGIQUE, PROJET D'ALIMENTATION SCOLAIRE RDP LAO 10078.1			
	Hiérarchique des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses, risques
Impact	I-1: Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, notamment pour les filles.	1. Accroissement de la proportion de filles et de garçons arrivant à la fin du cycle d'études primaire dans les zones visées.	Le développement du secteur de l'éducation —engagement en faveur de l'éducation pour tous— reste un objectif prioritaire pour le Gouvernement lao.
Résultats à plus long terme	O-1: Un plus grand nombre d'enfants sont inscrits dans les écoles primaires recevant une aide. O-2 L'écart entre les sexes diminue dans les écoles primaires recevant une aide. O-3: Amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants. O-4: Accroissement du nombre d'enfants fréquentant l'école.	1.1 Taux d'inscription net pour filles et garçons. 1.2 Nombre de garçons et de filles poursuivant les études dans des écoles offrant un cycle de cinq ans. 2.1 Proportion filles/garçons dans les écoles recevant l'aide du PAM. 3.1 Opinion des enseignants concernant la capacité de concentration et d'apprentissage des enfants à l'école à la suite de l'alimentation scolaire. 4.1 Pourcentage accru de garçons et de filles fréquentant l'école pendant au moins 80 pour cent des journées de cours. 4.2 Pourcentage réduit de garçons et de filles abandonnant l'école.	Des enseignants sont disponibles et la qualité de l'enseignement se maintient. Le nombre d'élèves par enseignant ne doit pas dépasser 33:1 dans la majorité des écoles visées. Pas d'inscription d'enfants au-dessous de l'âge normal.
Résultats immédiats principaux	O-1: Les élèves des deux sexes des écoles primaires reçoivent la collation à base de mélange maïs-soja en milieu de matinée. O-2: Les élèves filles reçoivent les rations à emporter mensuelles auxquelles elles ont droit. O-3: Les internes des deux sexes reçoivent les rations alimentaires mensuelles auxquelles ils ont droit.	1.1 Nombre de garçons et de filles recevant la collation quotidienne à base de mélange maïs-soja en milieu de matinée. 2.1 Nombre de filles recevant la ration à emporter mensuelle. 3.1 Nombre d'internes "irréguliers" recevant la ration alimentaire mensuelle.	Ressources fournies à temps. Distributions effectuées conformément aux critères fixés. Fonds suffisants mis à disposition pour la formation à temps voulu. Fonds et personnel suffisants mis à disposition par le gouvernement.

ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AusAID	Agence australienne pour le développement international
OMS	Organisation mondiale de la santé
PDF	Point de distribution finale
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDP lao	République démocratique populaire lao
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UFL	Union des femmes lao
UJ	Union de la jeunesse
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

